

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°56/2025

Communauté de Communes Nièvre et Somme
1Allée des Quarante - BP 30214 - 80420 FLIXECOURT
Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 55
Membres titulaires présents : 37
Membres votants : 40

L'an Deux mille vingt-cinq, le 10 Avril à 18 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le 3 avril 2025, s'est réuni à la salle le chiffon rouge – Rue P.ERMENAUULT – à Flixecourt sous la présidence de Monsieur René LOGNON, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE,
Mrs PINCHON, LEITAO, HERBETTE, CARLIER, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, HENRY, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, DUCROTOY,

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes DUFRENOY, CHEVALIER, CAPRON, MINET, LICOUR,
Mrs DE LIMERVILLE, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, BELLAREDJ, LOUETTE, BOULLET, BOULARD, GROSSEL, LEBLANC D, LEBLANC JM.

Pouvoirs :

M DELIMERVILLE donne pouvoir à M DELATTRE
M BOULARD donne pouvoir à M MAUGER
M GROSSEL donne pouvoir à M DUCROTOY

Secrétaire de séance : Mme DE ALMEIDA

**OBJET : COLLEGE ALFRED MANESSIER DE FLIXECOURT-CLASSE D 'ORCHESTRE
AU COLLEGE 2025**

La séance étant ouverte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence développement culturel exercée par la Communauté de Communes Nièvre et Somme ;

Vu l'avis favorable de la commission Finances en date du 27 Mars 2025 ;

Considérant l'engagement du collègue A. MANESSIER à adhérer au dispositif départemental intitulé « orchestre au collège » et à ce titre, à transformer une classe du collège en orchestre ; l'orchestre devenant une matière à part entière et les enfants recevant en moyenne 1h de cours d'instrument et 1h de cours d'orchestre par semaine.

Considérant l'engagement du collègue A. MANESSIER à inscrire son projet musical « orchestre au collège » dans le projet d'établissement et à assurer le fonctionnement de ce dispositif, dans son intégralité et sous sa responsabilité conformément à la réglementation en vigueur.

Considérant l'engagement du collègue A. MANESSIER à mettre en place toute action permettant le rayonnement de sa classe d'orchestre à l'échelle intercommunale et à mentionner le soutien financier de la Communauté de Communes Nièvre et Somme dans le cadre des actions de communication qu'il mettra en place.

En contrepartie des engagements pris par le collègue A. MANESSIER sus mentionnés, le Président propose que la Communauté de Communes Nièvre et Somme s'engage à verser une participation financière annuelle d'un montant de 5000 euros ; cette participation étant exclusivement allouée au fonctionnement de l'orchestre au collège de FLIXECOURT.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- Autorise le versement d'une participation financière de 5000 € au collègue A. MANESSIER dans le cadre du fonctionnement de l'orchestre au collège de Flixecourt pour l'année 2025.
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 17 avril 2025 et de sa publication le 18 avril 2025.

